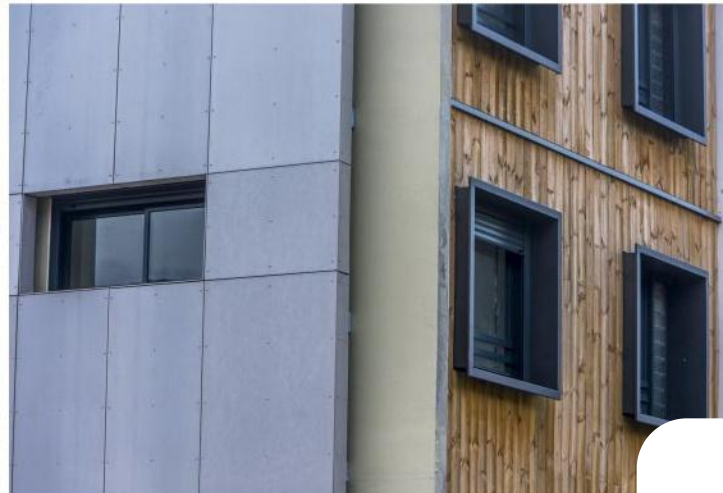
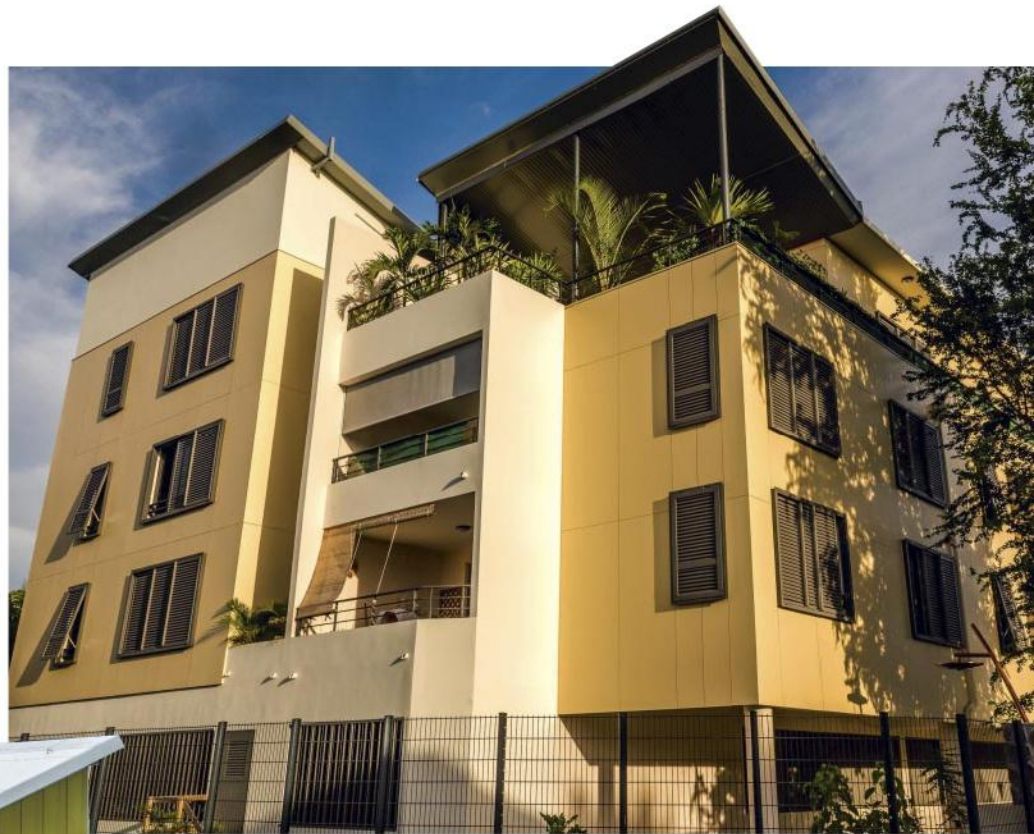
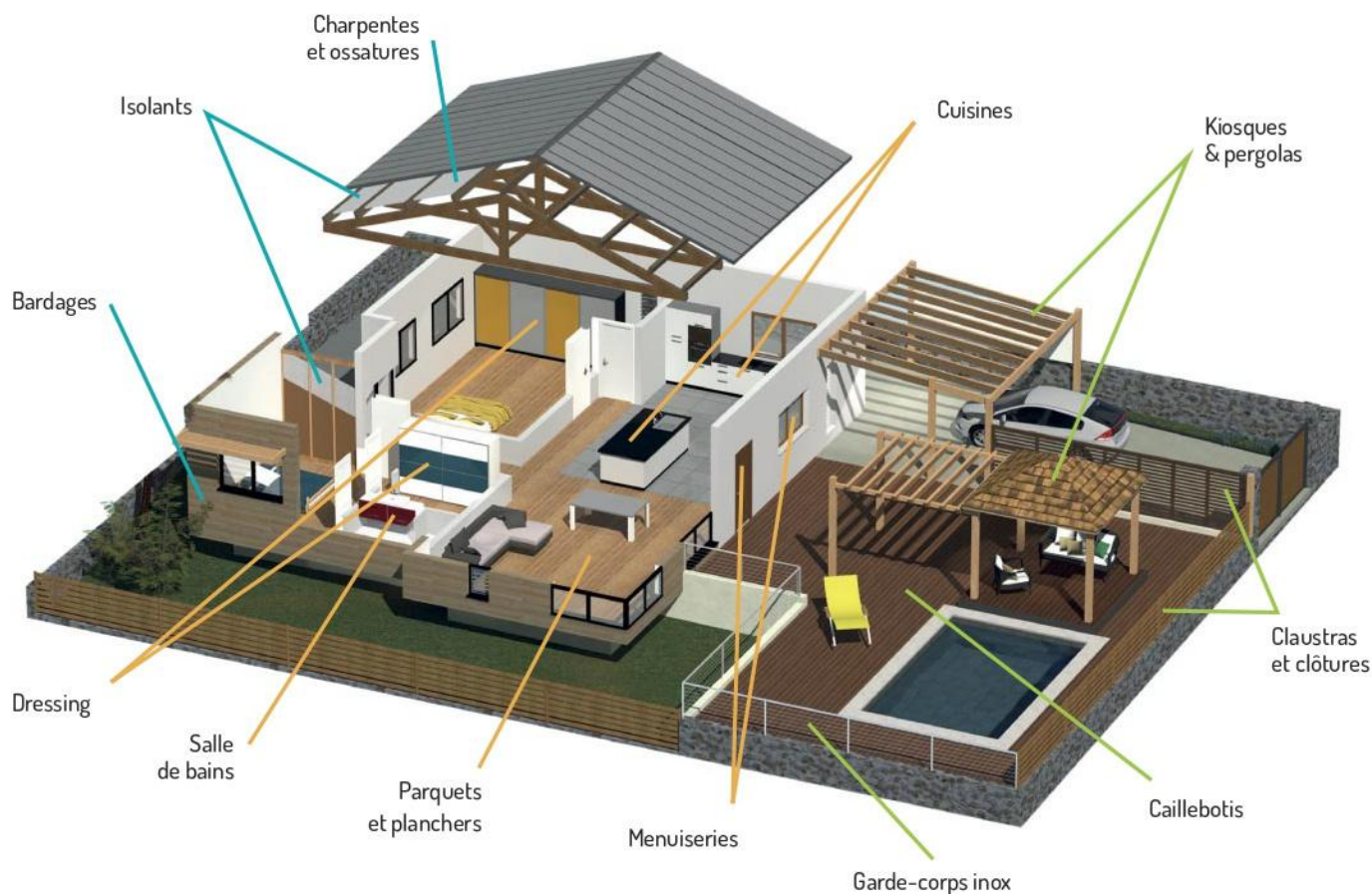




BARDAGES ET PANNEAUX





BIENVENUE CHEZ FIBRES

Depuis 1989, nous sommes spécialisés dans la sélection, l'importation, la transformation et la commercialisation du bois et dérivés bois. Nous sommes une entreprise 100% réunionnaise. Nous bénéficions de l'ancrage stratégique de notre île rayonnant sur Mayotte, Maurice, Madagascar et l'Europe. La Réunion étant un territoire d'outre-mer français, nous appliquons les normes en vigueur pour vous offrir une source d'approvisionnement fiable et de qualité.

L'ADN de FIBRES est coopératif, sa création de valeur est partagée entre Artisans, salariés et Fournisseurs partenaires.

Son CAPITAL HUMAIN est tourné vers les techniques de transformation du BOIS, de la forêt au produit fini, en respectant les valeurs environnementales ancrées depuis l'origine de FIBRES.

FIBRES est un industriel innovant ancré dans le territoire et dans son espace régional. Nous travaillons aux côtés de couvreurs, charpentiers, fabricants d'escaliers, menuisiers, agences, ébénistes et des entreprises générales... Mais aussi auprès de particuliers qui ont des projets d'aménagement à la Réunion.

Vous souhaitez embellir votre extérieur ? Deck, clôtures, claustra, kiosques ...
Nous pouvons vous proposer un large choix de matériaux et solutions pour répondre à votre projet.

En plus du bois sous toutes ses formes, FIBRES vous propose aussi d'autres matériaux, toujours adaptés à un usage en milieu tropical.

En attendant de vous rencontrer sur notre site à Cambaie, découvrez nos gammes de bois et matériaux dans ce catalogue.

LES LAMBRIS

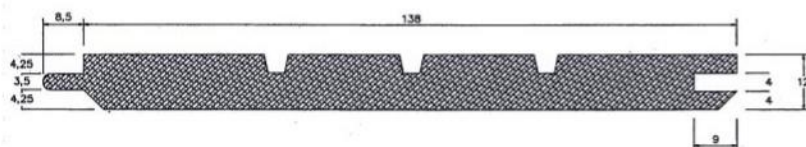
Profil lambris grain d'orge

Longueur

12 x 140

3600 et +

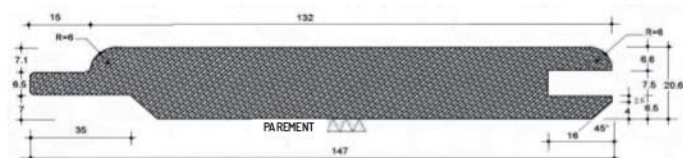
Lambris 12x140 - Sapin Epicéa - Classe 3.1 incolore



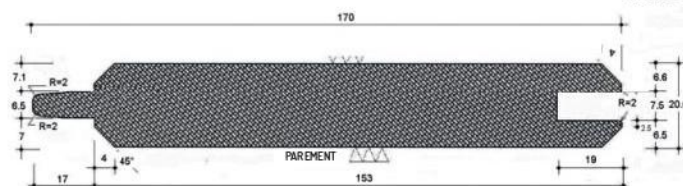
LES BARDAGES

PIN SYLVESTRE CLASSE IV

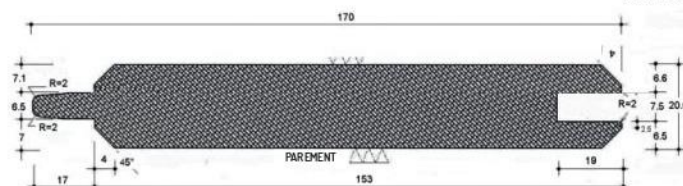
21x130



21x150

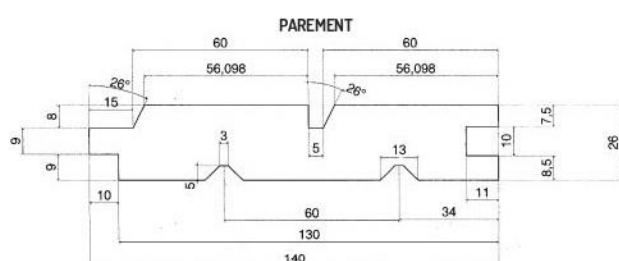


21x180

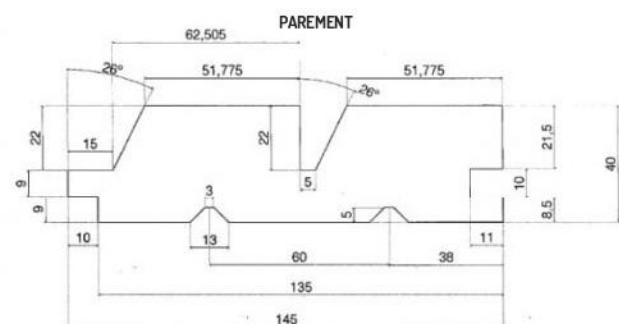


Hors DTU, principalement utilisé en maison individuelle et pour les voliges.

Faux claire voie 26x130



Faux claire voie 40x135



LE BARDEAU

Composé en bois exotiques Wallaba.

Bonne durabilité naturelle et résistant face aux termites et aux champignons, le Wallaba ne nécessite pas de traitement de préservation. Il a peu de contre-fil avec une bonne stabilité dimensionnelle (retrait, gonflement faibles) et une résistance aux chocs thermiques.

Paquet de 1,86m²

Dim. : 11 x 75 à 230 x 457



BOIS RÉSINEUX

BARDAGES & LAMES

PIN SYLVESTRE CLASSE IV

- **Essences**

Pin sylvestre

- **Traitement**

Par autoclave avec certification **CTB-B+ Classe IV**

- **Certifications**

écocertification **FSC®** ou **PEFC** (après traitement)

- **Finitions**

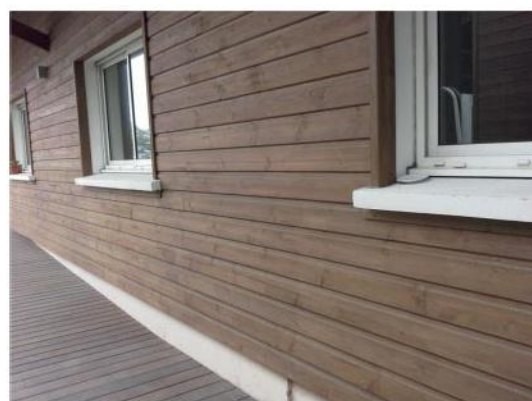
Raboté prêt à l'emploi

- **Fixation**

Par vis ou pointe inox.
Pose par embrèvement,
par rainure et languette.
Mise en œuvre selon
DTU 41.

Désignation	Dim. utiles (mm)	Longueur (mm)
Bardages	21 x 130	2970 à 5970
Bardages	21 x 150	2970 à 5970
Bardages	21 x 180	2970 à 5970*
Bardages à faux claire-voix	26 x 130	2970 à 5970
Bardages à faux claire-voix	40 x 135	2970 à 5970

*Hors DTU, utilisation volige.



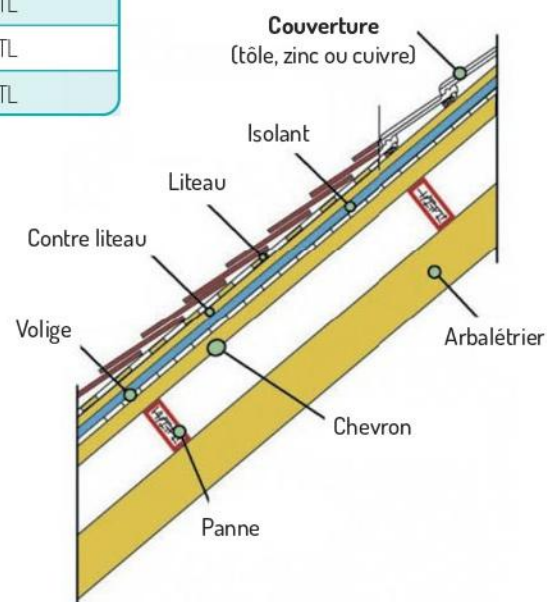
Désignation	Épaisseur (mm)	Largeur (mm)	Longueur (mm)
Lames 4 arrondis	21	95	3000 à 6000
Lames 4 chanfreins	21	190	3000 à 6000
Lames 4 chanfreins	28	190	3000 à 6000
Cornières	8	55 x 55	TL
Liteaux	22	36	TL
Tasseaux (raboté)	40	40	TL
Tasseaux (brut)	45	45/60	TL
Tasseaux (brut)	50	50	TL
Liteaux	25	50	TL

VOLIGES PIN OU SAPIN

Voliges traitées en autoclave anti termites **Classe 3.1**.
le bois est traité en incolore.

Section finie	longueur
25 x 225	3500-4000
38 x 225	3900-4000

PEUT ÊTRE UTILISÉ
POUR COUVERTURE EN
ZINC, TÔLE OU CUIVRE



LES LASURES

Lasure à haute teneur en extrait sec à base de résine alkyde modifiée. Protection et décoration de structures bois non stabilisées (bardages, clins, balcons, clôtures, etc.) et stabilisées (porte-fenêtres, etc.). Application en 2 couches sur bois neuf. Compatible sur tout type de bois (résineux, feuillus européens ou exotiques)



LASURE DÉCORATIVE SATINÉE TRANSPARENTE "TRÈS HAUTE PROTECTION"

Nouvelle génération contenant un absorbeur d'UV couplé à un stabilisateur (barrière anti-UV). S'applique sur bois à dimension stable.

Regardez notre tuto vidéo!



FINITION OPAQUE MATE LONGUE DURÉE TERRASSES ET BARDAGES BOIS

Haute protection décorative, qui uniformise les bois extérieurs sains ou tâchés et conserve le relief et le veinage du bois.

Regardez notre tuto vidéo!



LES SATURATEURS

Nouvelle génération de saturateurs en phase aqueuse, renforcée anti U.V. et dopé fongicide. Non filmogène. Entretien facile. Permet une haute pénétration et un ancrage profond dans la structure cellulaire des bois. Application en 2 à 3 couches en fonction de l'aspect souhaité.



SATURATEUR PROTECTION TEINTÉE POUR TERRASSES ET BARDAGES EXTÉRIEURS

Haute protection décorative, la solution extérieure, tout en un.



SATURATEUR BOIS EN PHASE ACQUEUSE

Saturateur d'aspect mat - Protection UV renforcée. Protège le bois contre les agressions climatiques tout en mettant en valeur son veinage et sa beauté naturelle.

Regardez notre tuto vidéo!



LES LAMES DE BARDAGE

Fiberdeck®

Les lames de bardage **WE0®** ont été développées avec les dernières technologies de co-extrusion pour garantir un **produit sans décoloration pendant 20 ans**, tout en utilisant 95% de déchets dans sa fabrication!



COULEUR IPE EN STOCK
AUTRES COLORIS DISPONIBLES
SUR COMMANDE

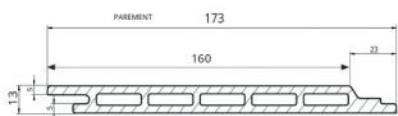


WE0® Classic

La lame de bardage WE0® Classic est proposée dans la teinte « Ipe » garantie sans décoloration. Elle donne un éclat unique à votre façade. La surface brossée et mat imite au mieux le bois naturel pour une durée sans égale.

Dimensions

13 x 160 x 3600

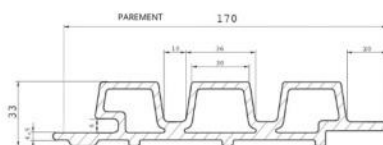


WE0® 35

Les lames à faux-daire-voie WE0® offre une excellente durabilité. Elle habille votre façade d'un parement chic et moderne, teintée « Ipe » sans aucune décoloration et sans entretien.

Dimensions

33 x 140 x 3600



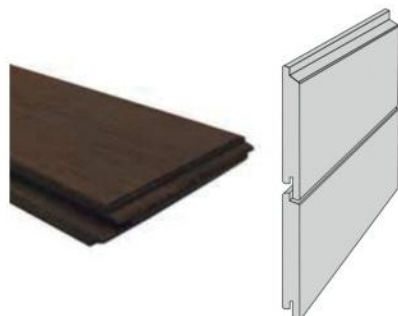
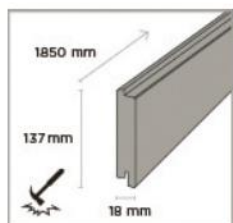
LES LAMES DE BARDAGE **moso®**

Le bardage **MOSO® Bamboo X-treme®** est une lame en bambou massive, fabriquée à partir de **lamelles de bambou compressées**. Grâce à un processus spécial, le traitement thermique/compression fournit au Bamboo X-treme® la classe de **durabilité la plus élevée** selon les normes européennes. Ce traitement augmente la stabilité, la densité, et par conséquent la dureté. Il convient ainsi à des applications très exigeantes.

Dimensions

18 x 128 x 1850

Profil double feuillure inversée



EXCLUSIVEMENT POUR LES PROFESSIONNELS



PANNEAUX SUR-MESURES

FIBRES réalise pour vous l'**optimisation et la découpe** de panneaux compacts pour chacun de vos projets :

- Nos ateliers sont équipés de **scies à plat à commande numérique** dernière génération permettant une grande précision parfaitement équilibrée et sans éclats.
- Le **conditionnement des débits par façade** avec plusieurs formats ou coloris de panneaux seront livrés sur une même palette (à définir lors du devis).



Tous nos produits d'enveloppes extérieures détiennent un avis technique européen délivré par le CSTB. **Fibres Industries Bois** a spécifiquement fait étudier par un **bureau d'étude** indépendant une note de calcul aux vents cycloniques permettant de valider la pose à La Réunion (Equivalence Extension DOM).



PANNEAUX STRATIFIÉS COMPACTS

Les panneaux de façades stratifiés HPL Resoplan®, bénéficient d'une compression à haute pression et haute température de plusieurs couches de papier et feuilles de décor imprégnées de résines thermodurcissables à base d'eau. Ils offrent une durabilité et une résistance aux chocs et aux agressions extérieures incomparables.

Ils sont faits par empilage de papiers imprégnés de résines thermo-renforcées (résines phénoliques et de mélanine), pressés à haute pression (10 MPa) et par une température de 160°C. Un film acrylique apporte une protection complémentaire contre les rayons ultraviolets et qui, avec ses propriétés techniques, est idéal pour les façades ventilées. Une solution adaptée pour les extérieurs des bâtiments modernes ou les intérieurs design.

Les panneaux Resoplan® sont plus que jamais respectueux de l'environnement depuis la fabrication jusqu'à leur recyclage, toute la production est pensée pour limiter l'impact environnemental. Ils ne nécessitent aucun outillage spécifique, sont légers et faciles à poser.

Dimensions utiles maximum* et poids

3050 x 1320 mm

3650 x 1320 mm

2180 x 1020 mm

Poids 11,2 Kg/m² (ép. 8mm)

*Format maximum pour la pose : 3050 x 1320 mm

Epaisseurs

6, 8, 10 ou 12 mm



66 COLORIS au choix ! RESOPLAN®

N'hésitez pas à nous demander des échantillons pour valider votre choix !

Collection "Couleurs" - 38 couleurs



Infinity



Pacific



Storm

Collection "Bois" - 20 couleurs



Mississippi Pine



Sun Teak



Wenge Nakuru

Collection "Pierres & Matières" - 8 couleurs



Corten



Eternal Iron



Finery

Qualités

- Eco-responsable (fabrication, cycle de vie, recyclage)
- Papier support certifié FSC et/ou PEFC
- COV : Classement A
- Réaction au feu D, S2-do ou B, s2-d0 (en option)
- Résiste à toutes les intempéries, aux chocs, aux rayures, à la rouille, à l'abrasion
- Insensible aux tâches et à la lumière, ne se décolore pas
- Léger, facile à poser et à travailler
- Décor identique recto verso (sauf Numérique)
- Anti-graffiti
- Sans entretien
- Avis Technique depuis 1983
- Garanti 10 ans

AVIS TECHNIQUE ET NOTE DE CALCUL AUX VENTS CYCLONIQUES (EXTENSION DOM)

PANNEAUX FIBRES & CIMENTS



Les panneaux de bardage en fibres-ciment COPANEL constituent une solution économique, esthétique et technique. Nos produits sont teintés masse, haute densité (HD), doublement comprimés, auto-clavés et renforcés de fibres de cellulose minéralisée. Les panneaux de façade ventilée participent à l'isolation thermique du bâtiment, pour vos réhabilitations ou constructions neuves. Leurs nuances naturelles et leur aspect minéral rendent chaque panneau unique et donneront vie à votre façade.

Dimensions standard	
2500	x 1200 / 1220 / 1250
3000	x 1200 / 1220 / 1250
3050	x 1200 / 1220 / 1250

Plaques délinées et équerrées. Formats bruts (bords non rectifiés) sur demande.



Epaisseurs / Poids

Epaisseurs (mm)	5	6	8	10	12	15	20	25	30
Poids (kg/m ²)	9	10,8	14,4	18	21,6	27	36	46	54

SOUS AVIS TECHNIQUE



INCOMBUSTIBLE A2 S1 d0
ESSAI LEPIR 2 (Supp. les bavettes coupe-feu - sous conditions)



C-D : MASSE COMBUSTIBLE
16 MJ / m² POUR DU 8 MM



DÉMARCHE HQE
FICHE FDES



RÉSISTANCE AUX CHOCS : Q4



MODULE DE RUPTURE :
CLASSE 5 (≥24 MPA MINIMUM)



INGÉLIF ET IMPUTRESCIBLE



POSE EN ZONE SISMIQUE ET/OU
INCLINÉE SOUS AVIS TECHNIQUE

EN

NORME EUROPéENNE
EN 12467:2012

ISO

ECO-RESPONSABLE
USINE CERTIFIéE ISO 14001

PLUS DE 300 NUANCES
POSSIBLES SUR COMMANDE !

Gamme Hydro :

12 coloris plaqués traitées hydrofuges pour une façade durable, 100 % teinté masse. Les 6 finitions sont possibles dans les 12 teintes de la gamme COPANEL HYDRO.



Gamme anti graffiti :

12 coloris, 100% teinté masse. Le produit suit un processus de vernissage transparent par U.V. qui rend la surface efficacement lavable et non poreuse. Ce traitement facilite le retrait des graffitis grâce à un diluant cellulósique. La gamme spécifique antigraffiti est parfaite pour le soubassement des immeubles. Après nettoyage, le panneau ne conserve aucun spectre des tags retirés.



AVIS TECHNIQUE ET NOTE DE CALCUL AUX
VENTS CYCLONIQUES (EXTENSION DOM)

Les + COPANEL® :

- Minéral, Esthétique et Durable
- Teinté masse, côté très lisse (presque soyeux) et très dense.
- Résistance mécanique Q4 # 3 gammes de finition : COPANEL HYDRO - COPANEL ANTIGRAFFITI - COPANEL COLOR (sur commande).
- Avis technique sur ossature bois ou métallique

BARDAGES FIBRES & CIMENTS

DURACOLOR®

Le bardage fibres & ciments conjugue l'aspect naturel du bois et la durabilité exceptionnelle du ciment. Il est destiné à tous les projets de construction et de rénovation. FIBRES vous propose une large gamme permettant une grande créativité architecturale et se prêtant volontiers aux associations avec d'autres parements traditionnels.

Le bardage Duracolor® prend les couleurs de toutes vos audaces créatives grâce à la richesse de ses coloris et de ses finitions tendances. Duracolor® peut également jouer la carte du surmesure en imaginant une teinte de bardage ou d'accessoires de votre choix.

Le bardage en fibres ciment Duracolor® a un impact minimal sur l'environnement. Il peut être recyclé pour des travaux de remblai ou d'aménagement de voirie. Grâce à sa composition en fibres de cellulose et ciment, le bardage Duracolor® est imputrescible et résiste au feu (A2-s1,d0), aux chocs (Q4), aux intempéries, aux vents forts, aux moisissures, aux insectes et aux rongeurs. Duracolor® est garanti 10 ans et sans amiante.

Doté de la plus grande hauteur de clin de bardage fibres-ciment, le bardage Duracolor se pose facilement et rapidement. Un réel atout simple et durable pour tous vos projets de construction, de rénovation, d'extension ou d'Isolation Thermique Extérieure (ITE).



Les plus hautes lames de fibres ciment. 20% de gain de temps de pose et économie de bardage et de fixations.

Dimensions et poids

- Longueur : 3 657 mm
- Largeur : 210 mm
- Largeur utile : 180 mm
- Epaisseur matière : 8 mm
- Poids : 12,6 Kg/m²

Type de pose

- Entraxe 600 mm
- Pose par recouvrement horizontal et vertical

6 COLORIS EN STOCK



Les clin peuvent également être livrés prépeints pour recevoir une peinture ultérieure sur chantier.

AVIS TECHNIQUE ET NOTE DE CALCUL AUX VENTS CYCLONIQUES (EXTENSION DOM)

D'AUTRES COULEURS DISPONIBLES SUR COMMANDE

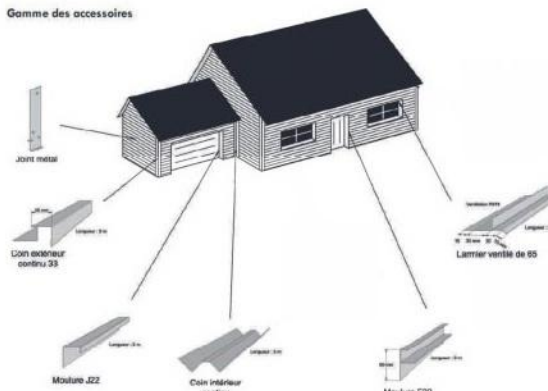
QUALITÉS

- Résiste au feu, aux chocs et aux vents forts
- Résiste aux intempéries et aux termites
- Avis techniques
- Garanti 10 ans
- Nettoyage facile

ACCESSOIRES POUR FINITIONS

Les clin proposés par FIBRES se posent facilement sur des murs en bois ou maçonnerie, avec ou sans isolation par l'extérieur. Leur fixation s'effectue par clouage ou vissage sur une ossature bois ou métallique dans le respect des règles d'installation des façades ventilées. Pour une finition soignée, FIBRES vous propose également une gamme d'accessoires de pose en aluminium laqué de 10/10e mm.

Gamme des accessoires



CONSEILS DE POSE

• Stockage et protection

Le stockage des panneaux se fera à plat sur supports stables en évitant les porte-à-faux. Le panneau supérieur de protection devra être lesté et rester en place pendant tout le stockage. Un mauvais stockage peut provoquer des déformations irréversibles. Stocker les panneaux à l'abri dans des conditions climatiques normales.

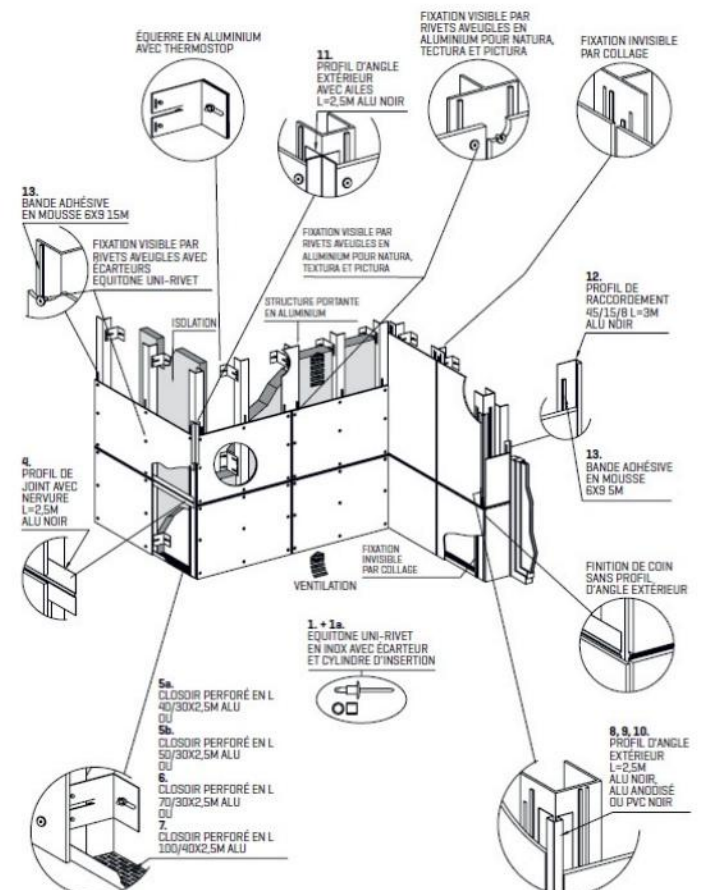
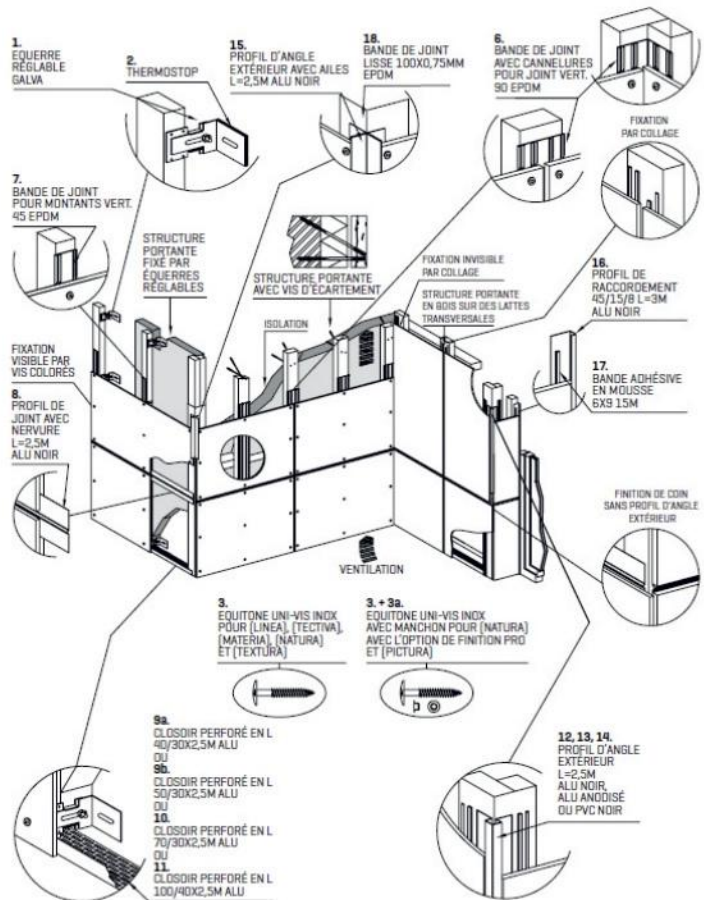
POSE SUR OSSATURE BOIS

- **En bardage rapporté ventilé,** les chevrons présentent les dimensions minimales suivantes :
- **Largeur chevrons vue** ≥ 75 mm pour les chevrons supportant les joints entre panneaux.
- **Largeur chevrons vue** 40 mm pour les chevrons intermédiaires.
- **Profondeur** 45 mm
- **En vêlage ventilé,** les chevrons présentent les dimensions minimales suivantes :
- **Largeur vue** 100 mm pour les chevrons supportant les joints entre panneaux.
- **Largeur vue** 100 mm pour les chevrons intermédiaires écartés de 60 cm.
- **Profondeur** 30 mm

Toutes les ossatures primaires verticales doivent être protégées contre l'humidité par une bande d'étanchéité du type EPDM résistant aux UVs et aux intempéries

POSE SUR OSSATURE MÉTALLIQUE

- **L'ossature métallique (acier galvanisé ou aluminium)** est principalement constituée de profils porteurs verticaux fixés au mur par des équerres (profils galvanisés ou aluminium)
- **Profils de type cornières, omega ou U** pour les ossatures en acier galvanisé (ép.15/10 mm)
- **Profils de type cornières ou T** pour les ossatures aluminium (ép.20/10 mm pose à rivets - ép. 25/10 mm pose à vis auto-perceuses)
- **La surface d'appui** est de 80 mm pour les profilés de jonctions et de 30/40 mm pour les profilés intermédiaires.



QUINCAILLERIE

• EQUERRES

Les équerres de bardage ABC ont été conçues pour répondre aux règles générales de conception et de mise en œuvre des isolations thermiques par l'extérieur et des bardages rapportés sur ossature bois. Elles sont conformes aux cahiers 3194, 3316 et 3422 du CSTB ainsi qu'à l'ETAG034



• GOUJON

Les goujons d'ancrage sont des systèmes de fixations par expansion pour les pattes équerres de chevrons ou d'ossature métallique sur béton en zone sismique

Disponible et en Inox et Galva.



• CHEVILLES

Les chevilles nylon longues sont des systèmes de fixation universels sur tous les matériaux pour charges légères pour une pose au travers de bois et chevilles prémontés.



• PROTECTION

Protection des chevrons contre les projections et ruissellement des eaux de pluie extrêmement résistant aux UVs et intempéries.



• VISSERIE

• Vis de fixation inox pour panneaux de façades sur ossature bois avec finition thermo laquée.

• Vis de fixation autoperceuse inox pour panneaux de façades sur ossature métallique avec finition thermo laquée.

• Fixation inox pour panneaux de façades sur ossature secondaire métallique avec finition thermo laquée.

• Vis avec têtes thermo-laquées, coordonnées au coloris des panneaux. Environ 70 coloris disponibles à la demande. Nous consulter pour obtenir le nuancier. Mise en œuvre sur ossature métallique, nous consulter pour les fixations.



• ISOLATION

• Rouleau de 15 m x 50 m de Pare Pluie Extérieur / Écran Sous Toiture AEROMAX HPV R2 Sud Bois de la marque SALOLA pour une protection contre les intempéries sur des maison ossature bois ou autres constructions. Rouleau de 75 m².



• Laine de roche  **ROCKWOOL**

Voir en page 34

CONSEILS DE POSE

• Règles générales

Préalablement à toute mise en œuvre, un plan de calepinage doit être réalisé de manière à établir le positionnement des éléments de l'ossature secondaire et un quantitatif précis des profils (sens de pose, largeur d'entraxe, longueur des profils et largeur du joint), des accessoires et des éléments de fixation.

Quelle que soit la composition des panneaux de bardage employés, il convient de respecter les règles de base concernant la mise en œuvre de ces produits. Ces règles sont définies dans les cahiers du CSTB n°3316-V2 et 3194 modifiés ainsi que dans les avis techniques spécifiques aux différentes références des fabricants.

• Ventilation

Respecter sur toute la hauteur du bardage : une lame d'air ventilée de 20 mm sur ossature bois et 40 mm sur mur maçonné minimum entre les plaques et l'isolant (ou le gros œuvre) des ouvertures basses et hautes (sections de ventilation).

Sur une façade de grande hauteur, réaliser un compartimentage horizontal de la lame d'air. Pose en partie basse de l'ouvrage, d'une grille anti-rongeurs.

• Joints de dilatation

Afin de permettre les mouvements dilatants résultant des variations dimensionnelles des panneaux et/ou de l'ossature, sans générer de contrainte excessive ou de déformation des panneaux, il convient de permettre aux panneaux de se dilater.

• Pose et fixation des plaques

Délimiter et équarrer les plaques avant la pose. Traiter les chants si nécessaire selon spécification du fabricant. Respecter impérativement la règle du point fixe (en partie centrale du panneau, diamètre de perçage de 5 mm) et des points coulissants (diamètre de perçage : 8 mm).

• Transport et manipulation

Les panneaux sont à manipuler avec soin pour éviter tout dommage des surfaces et des chants. Éliminer les impuretés entre les panneaux pour éviter les marques et les rayures. Lors du transport, bien arrimer les panneaux pour éviter qu'ils glissent. Lors des déchargements, soulever les panneaux un par un en s'abstenant de les faire glisser sur leur chant.

La laine de roche ROCKWOOL®

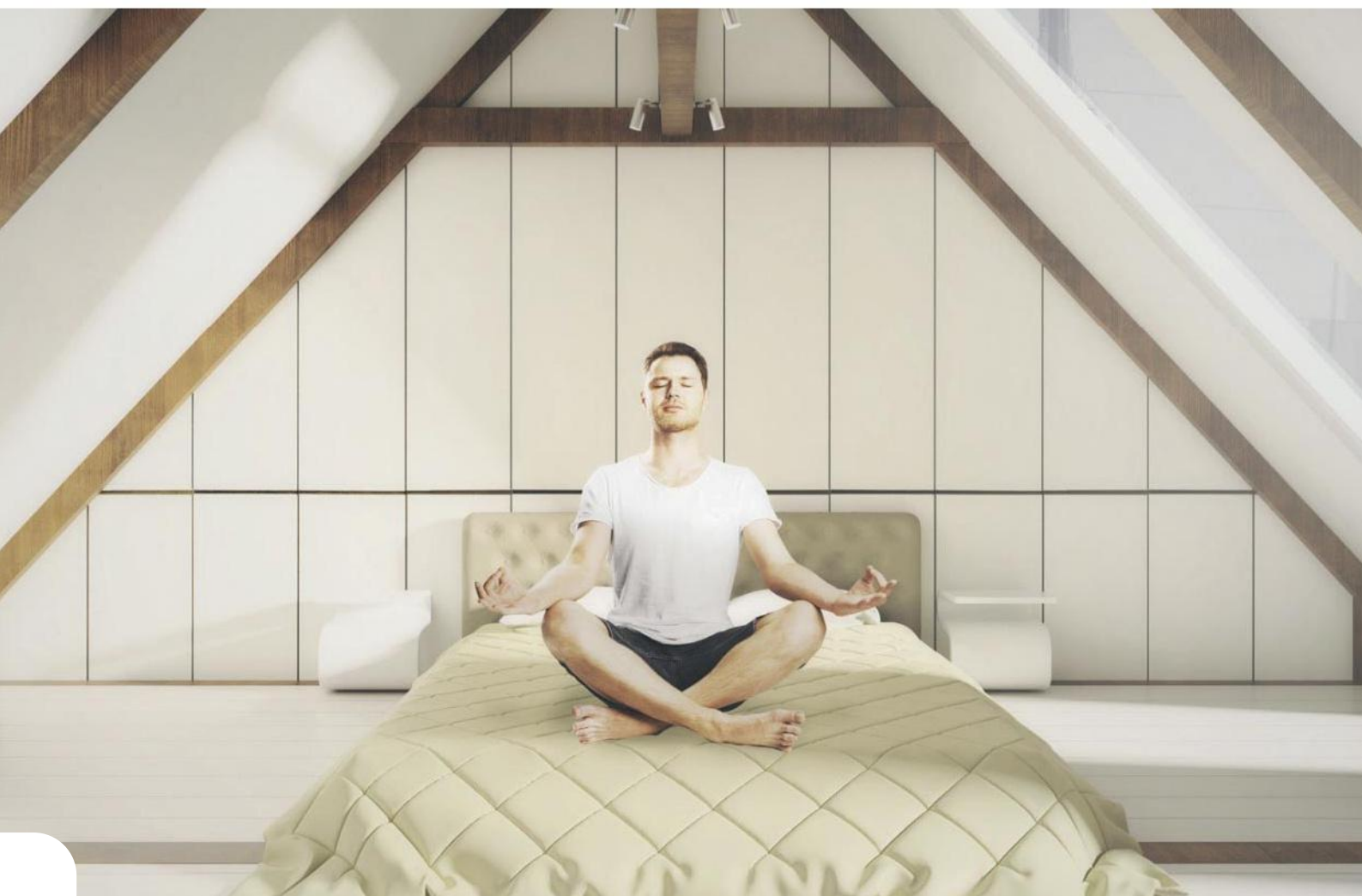
La laine de roche laisse passer la vapeur, mais pas l'eau. Résistante au feu, elle conjugue efficacité énergétique et isolant thermique pour un bâtiment durable.

• Les "PLUS"

- Prix attractif
- Disponibilité sur le marché,
- Résistance thermique
- Résistance au feu : résiste à des températures supérieures à 100°
- Performance acoustique,
- Robustesse : facile à poser et durable dans le temps,
- Effet barrière contre les termites
- Effet imputrescible : résiste à l'eau et ne moisit pas
- Facilité de recyclage
- Son effet sur l'environnement (Le rapport "Green and Competitive" révèle que l'isolation en laine de roche peut réduire la facture d'électricité résidentielle d'au moins 40%.)

• Dimensions

- NU 45/600/1350 (9.72m²)
- NU 45/600/1350 (11.34m²)
- NU 75/600/1350 (8.10m²)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES FIBRES INDUSTRIES BOIS

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente ont force de loi dans les rapports entre Fibres Industries Bois et ses clients. Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par Fibres Industries Bois auprès de ses clients et concernent l'ensemble des produits vendus. Toute dérogation ou modification aux présentes conditions doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part.

ARTICLE 2 – Conditions de règlements et Octroi de Mer Interne sur production

Les prix facturés sont les tarifs en vigueur et disponibles à l'accueil. Ils doivent être payés comptant (en règle générale) ou dans un délai particulier accepté par la direction. Les marchandises produites sont soumises à un OMI de 0%.

En cas d'une commande spéciale, un acompte de 30% du montant total (HT) des produits est exigé. Le solde de la facture est payable le jour de la livraison dans les conditions définies à l'Article 4 ci-après. Le versement d'un acompte signifie que le contrat a été définitivement conclu. L'acompte versé restera acquis à Fibres Industries Bois si l'acheteur se désiste de ses engagements.

ARTICLE 3 – Remises

L'acheteur peut bénéficier de remises seulement en cas de défauts qualitatifs constatés par Fibres Industries Bois avant la livraison ou l'enlèvement de la marchandise.

ARTICLE 4 – Livraison

Les délais de livraison sont décidés en accord avec Fibres Industries Bois et l'acheteur. Un contrôle de la marchandise doit être effectué au moment de la livraison et l'acheteur doit aider à la manutention lors du déchargement. En cas de doute, l'acheteur doit indiquer l'ouvrage à réaliser et les conditions climatiques de destination de façon à obtenir des bois en équilibre hygroscopique avec leur milieu.

ARTICLE 5 – Contestations, réserves lors des livraisons

En cas de contestation concernant les marchandises livrées, la Direction Générale doit être saisie par écrit ou la marchandise retournée avant toute transformation. Un règlement amiable est toujours recherché, dans le cas contraire, seul le tribunal de Commerce de Saint-Denis est compétent.

Produits endommagés ou manquants :

Nous rappelons, ci-après, les précautions à prendre si, dans le cadre d'une livraison de nos produits, vous constatez des dommages ou des manques :

- Vous devez exprimer vos réserves avec précision sur le bordereau de livraison en accord avec le transporteur.
- Les marchandises endommagées doivent être tenues à notre disposition jusqu'à un accord sur une remise éventuelle ou le retour de la marchandise

ARTICLE 6 – Clause de réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de Fibres Industries Bois jusqu'au parfait paiement de l'intégralité de leur prix en principal et accessoires. Le parfait paiement s'entend de l'encaissement effectif et définitif des sommes dues ; en conséquence, au sens de la présente clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement.

Les dispositions précédentes ne font pas obstacle au transfert au client, à compter de la livraison, des risques de perte et de détérioration des marchandises livrées, ainsi que de la responsabilité de tous dommages qu'elles pourraient occasionner. Le client doit faire son affaire personnelle de la couverture de ces risques et de cette responsabilité.

ARTICLE 7 – Responsabilité – Garantie

Toute réclamation est à présenter par écrit dans un délai maximum de huit jours après réception de la marchandise, auprès de notre Société qui peut, si le caractère défectueux de la marchandise est avéré, la remplacer.

La société Fibres Industries Bois ne garantit l'acquéreur, au titre des vices cachés pouvant affecter les marchandises livrées, que dans le cadre d'un remplacement des marchandises concernées dans un délai maximum de 15 jours, à compter de la livraison et de la réception desdits produits par l'Acquéreur et avant toute transformation de ces marchandises.

ARTICLE 8 – Particularités du matériau bois

• Exsudations de résine ou de tannins

Les bois résineux tels que Pin Sylvestre, Sapin, Epicéa, etc. contiennent comme leur nom l'indique de la résine. Par ailleurs, certains bois contiennent des tannins. L'exsudation de résine comme l'exsudation de tannins sont des phénomènes naturels et propres à de telles essences et cela peut provoquer des dommages des ouvrages environnants, ce dont Fibres Industries Bois ne saurait être tenue pour responsable. Ces exsudats sont notamment possibles lors d'une mise en œuvre extérieure directement soumise aux intempéries et aux rayonnements du soleil. L'application d'une finition peut limiter les exsudats de tannins sous l'effet des intempéries.

En revanche, pour les bois résineux une finition forcée peut accentuer le phénomène d'exsudation de résine.

• Traitement des bois en autoclave

Tout usinage postérieur au traitement peut réduire les performances du dit traitement, et dégage notre responsabilité en cas de non-conformité aux spécifications de performance annoncées.

En cas de perçage, tronçonnage, délignage ou entaillage sur un bois traité mis en œuvre en classe d'emploi 1 – 2 ou 3, il est indispensable de procéder, sur toutes les surfaces mises à nu, à un traitement complémentaire par badigeonnage très soigné à l'aide d'un produit adapté, à la même classe de risques. Le traitement en autoclave à saturation pour la classe d'emploi 4 doit être effectué après tous les usinages, sauf conditions particulières spécifiquement convenues avec notre station ou le Maître d'œuvre.

Remarque : Le bois est un matériau naturel. Le traitement de préservation ne modifie pas ses caractéristiques telles que fentes, fendillements et présence de nœuds.

• Traitement après taillage

Les usinages lors du taillage diminuent la qualité du traitement conféré par le passage en autoclave. Nous recommandons vivement de traiter à nouveau les bois en autoclave après taillage (*délai supplémentaire en moyenne 1 mois*). Si le taillage est effectué après traitement en autoclave, un deuxième traitement classe 4 en autoclave confèrera la classe 4 SP. A défaut de nouveau traitement classe 4, le bois ne pourra pas être mis en œuvre en classe d'emploi supérieure à la classe 3.

• Protection hydrofuge

Tous les bois mis en œuvre à l'extérieur doivent être protégés immédiatement après la pose par une finition hydrofuge destinée à limiter les reprises d'humidité à l'origine des exsudats de tannins, et des variations dimensionnelles qui causent fissurations et fendillements. Les désordres liés à un défaut ou à une insuffisance d'entretien et en particulier à la protection hydrofuge ne peuvent être imputés au fournisseur.

• Règles de l'art

Les bois traités classe IV ou naturellement apte à la classe IV bénéficient d'une protection contre les attaques de champignons xylophages et d'insectes lignivores tels que les termites, mais leurs conditions de mise en œuvre doivent respecter les règles de l'art définies par les documents techniques unifiés, normes et obligations légales comme :

- éviter les pièges à eau,
- permettre à l'humidité de s'évacuer par écoulement et séchage grâce à des évacuations et ventilations suffisantes, - éviter les contacts directs avec les maçonneries et le sol par la pose sur support inerte et application de barrières anti remontées capillaires et anti termites.

Le non respect de ces règles de l'art dégage notre responsabilité en cas de non-conformité aux spécifications de traitement annoncées.

• Aspect des bois

Le bois est un matériau naturel qui peut présenter des variations d'aspects et en particulier de couleurs dans une même essence sans pourtant que cela constitue un défaut remettant en cause la qualité du bois commercialisé.

ARTICLE 9 – Litige

Tous les litiges découlant des opérations d'achat, de vente visées par les présentes conditions générales de vente sont soumis au Tribunal de Commerce de Saint-Denis, ce qui est expressément accepté par l'acquéreur.

ARTICLE 10 – Acceptation de l'acheteur

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs et les remises sont expressément agréés et acceptés par l'acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tous documents contractuels et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.



Compensation des surcoûts de transports – intrants productifs 2018-2022 – est cofinancé par l'Union européenne, FIBRES INDUSTRIES BOIS bénéficie du soutien de l'Europe dans le cadre de la mesure 8.02 du programme Opérationnel FEDER de La Réunion. Acquisition de matériels de production dans le cadre de développement de l'entreprise est cofinancé par l'Union européenne.





INDUSTRIES BOIS
FIBRES

Du lundi au jeudi

7h00-12h00 / 13h30-16h15

Vendredi

7h00-12h00 / 13h30-15h00

Samedi

8h00-12h00

63, rue Henri Cornu - ZI de Cambaie - CS 81081
97460 Saint-Paul - Ile de La Réunion

Tél. 0262 **551 840**

mail : fibres@fibres.re

   @Fibres974

www.fibres.re

